

UNSS 2016

JE SUIS TRÉSORIER D'AS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE UNSS DE SEINE SAINT DENIS

Parc des sports de Marville- 51 avenue Roger Salengro 93120- LA COURNEUVE

**Horaires d'ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00**

☎ 01.48.47.60.35 📠 01.48.49.68.60

Mail : sd093@unss.org

Site : www.unss.org



www.facebook.com/UNSS.93



[@UNSS93](https://twitter.com/UNSS93)

DIRECTION RÉGIONALE UNSS DE L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Collège Pasteur - 61 avenue du Chemin de Mesly 94000 CRÉTEIL

☎ 01.42.07.36.00 📠 01.48.99.23.11

Mail : sr-creteil@unss.org

Site : <http://www.unsscreteil.org/>



LE RÔLE DU TRÉSORIER

ÉLECTION DU TRÉSORIER EN RÉFÉRENCE AU CODE DE L'ÉDUCATION ARTICLE R552-2. ÉLU PAR LE COMITÉ DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION SPORTIVE, DOIT ÊTRE MAJEUR.

UN TRÉSORIER ADJOINT PEUT ÊTRE DÉSIGNÉ (ÉLÈVE, PARENT, AUTRE ENSEIGNANT..)

MISSIONS:

- veille à une bonne gestion de la trésorerie
- doit pouvoir justifier toutes les écritures du cahier de compte, enregistre les opérations sur un fichier Excel
- réalise le projet de budget et le compte rendu de l'exercice annuel
- rédige et transmet les demandes de subventions
- organise l'archivage des documents (factures, relevés de compte)

Le trésorier signe les chèques individuellement ou conjointement avec le président .

LE PROJET DE BUDGET

- Il tient compte de toutes les actions mentionnées dans le projet de l'AS
- Il fait partie du projet de l'AS donc il doit être DISCUTÉ au sein de l'équipe EPS et en liaison avec les membres du bureau
- Il est PRÉVISIONNEL donc MODIFIABLE
- Il est UTILE au moment des demandes de subventions
- Il est forcément ÉQUILIBRÉ

De la même manière il est important de préparer le projet de budget d'une action particulièrement importante

LE PROJET DE BUDGET

EXEMPLE

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNÉE 2016

ASSOCIATION SPORTIVE COL/LYC

RECETTES		DÉPENSES	
COTISATION ÉLÈVES	2 500,00 €	AFFILIATION UNSS	80,00 €
ÉTABLISSEMENT	- €	LICENCES	1 400,00 €
MUNICIPALITÉ	200,00 €	ASSURANCE	200,00 €
CNDS	750,00 €		
FONDS DE SOLIDARITÉ UNSS	300,00 €	FRAIS DE GOUTERS	
CONSEIL DÉPARTEMENTAL OU RÉGIONAL	880,00 €	ACHAT DE MATÉRIEL	1 280,00 €
REMBOURSEMENT UNSS	350,00 €	RÉCOMPENSES	390,00 €
AUTRE PARTENAIRE	- €	TRANSPORTS	2 000,00 €
PRODUITS DE VENTES DIVERSES	420,00 €	FRAIS BANCAIRES	50,00 €
TOTAL RECETTES	5 400,00 €	TOTAL DÉPENSES	5 400,00 €

LE BILAN FINANCIER

- Le bilan financier est effectué en fin d'exercice, il est présenté au conseil d'administration de l'établissement et à l'AG de l'association sportive
- Il est positif ou négatif
- Pour le bilan, les opérations financières peuvent être regroupées en différents chapitres:

RECETTES		DÉPENSES	
Cotisations		Licences/assurances	
Subventions		Transports	
Recettes diverses		Matériel	
		Récompenses	
Total	6475.00	Total	5755.25

Résultat de l'exercice = Total recettes - Total dépenses

- Le résultat peut être cumulé avec le solde du compte en banque de début d'exercice.
- Résultat exercice année N + Solde de compte en début d'exercice = Fonds disponibles
- Les fonds disponibles peuvent être conservés en l'état pour constituer une réserve mais une partie de ces fonds peut être imputée au projet de budget de l'année suivante.

LE CAHIER DE COMPTE SUR FICHIER EXCEL

- Le cahier de compte permet d'enregistrer toutes les écritures relatives aux entrées et sorties d'argent et de faire le rapprochement des opérations avec la banque
- Exemple de tableau d'écritures comptables

Date	Réf	Intitulé	Débit	Crédit	Solde	Pointage
Solde fin d'année précédente					482.15	*
15/09/15	PRLVT	Affiliation UNSS	80.00		402.15	
25/09/15	REM CH	Encaissement 20 cotisations		400.00	802.15	
06/11/15	VIR	Subvention conseil départemental		682.00	1484.15	
13/1/15	CH n°	Achat tickets RATP				

- Réf: PRLVT= prélèvement automatique
- REM CH= remise de chèques à la banque avec bordereau de dépôt
- VIR= virement automatique
- CH n°= numéro du document , peut être reporté sur la facture qui correspond

• La colonne pointage permet de voir dans le fichier des écritures que l'opération a été enregistrée par la banque (apparaît sur le relevé bancaire)

LES DEMANDES DE SUBVENTION

Les associations sportives peuvent prétendre recevoir des subventions particulières de différents partenaires:

- L'établissement scolaire
- La municipalité ou l'OMS
- Le conseil départemental (collèges)/conseil régional (lycées)
- Le CNDS: centre national pour le développement du sport
- Le fond de solidarité UNSS
- D'autres associations

PARTICULARITÉ DES DEMANDES DE SUBVENTION

- ☞ Toujours en adéquation avec le projet de l'AS
 - ☞ Mettent en valeur les atouts du projet
 - ☞ Cohérentes avec les thèmes porteurs de l'organisme sollicité
 - ☞ Toujours accompagnées du projet de budget équilibré

MAIS

- ☞ La somme demandée ne représente jamais 100% du budget du projet
 - ☞ Si la demande est abondée, nécessité de transmettre à l'organisme financeur un bilan financier des actions réalisées

ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES A LA DEMANDE

- ☞ Statut de l'AS, dernier rapport d'activité, dernier bilan financier, budget prévisionnel de l'AS ou de l'action pour laquelle la subvention est demandée, numéro de SIRET, RIB

DEMANDE DE SUBVENTION AS 93(1/2)

SUBVENTION ACCORDÉE AUX AS DE COLLÈGES PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- **Objet**
Aide versée par le conseil général pour le fonctionnement des AS de collèges
- **Conditions**
Les établissements doivent être administrativement en règle (déclaration en préfecture, n° de Siret, RIB)
- **Critères d'attribution**
 - ☞ 20% de la somme versée en regard du nombre de licenciés
 - ☞ 40% de la subvention en regard de :
 - la participation effective à au moins une journée de rencontres dans chaque activité proposée par l'AS
 - la participation à au moins un grand évènement
 - la participation au cross de district
 - la participation à une formation de jeunes officiels
 - ☞ 40% de la subvention en regard de la participation aux compétitions départementales ou académiques
- **Démarches**
 - ☞ Transmettre le dossier de demande de subvention au conseil général **Avant le 31 décembre de l'année**
 - Accompagné d'un courrier de demande de subvention émanant du président de l'AS.
- **Particularités**
 - ☞ Dossier mis en ligne sur Opuss « mon département » ou téléchargeable sur le site du conseil départemental de Seine Saint Denis: <https://www.seine-saint-denis.fr/Sport-scolaire.html>
 - ☞ Dossier comprenant un volet réservé au projet particulier monté dans l'établissement et concernant l'AS (développement d'actions sur la santé ; projet particulier de développement d'une activité sportive, etc.)

SUBVENTION DANS LE CADRE DU FOND DE SOLIDARITÉ UNSS

- **Objet**
Aide versée par la direction nationale UNSS aux AS en difficulté financière
 - **Composition du dossier:**
 - ☞ Courrier explicite du chef d'établissement exposant les motifs de la demande et la somme sollicitée
 - ☞ Courrier du secrétaire de l'association sportive
 - ☞ Compte rendu d'activité présenté au conseil d'administration
 - ☞ Bilan comptable de l'année en cours et des deux années précédentes (modèle fourni)
 - ☞ Projet de l'association sportive
 - **Compléments au dossier de demande:**
 - ☞ Avis argumenté du directeur départemental sur l'implication de l'AS dans le département
 - ☞ Avis du directeur régional
 - ☞ Nombre de licenciés par animateur d'AS et pourcentage de licenciés sur les 3 dernières années
 - **Particularités**
 - ☞ Transmission du dossier complet à la direction départementale avant la fin du mois d'avril
 - ☞ Réunion de la commission d'attribution au début du mois de juin
- La campagne de demande de subvention dans le cadre du fonds de solidarité fait l'objet d'un courrier envoyé à tous les établissements du département**

DEMANDE DE SUBVENTION AS 93(2/2)

SUBVENTION DANS LE CADRE DU C.N.D.S

- La campagne de demande de subvention dans le cadre du CNDS fait l'objet d'un courrier envoyé à tous les établissements du département. Des réunions d'information et de guidage pour la constitution du dossier sont organisées par la direction départementale de la cohésion sociale.
- Le dossier doit être rempli par télé procédure à partir de la date d'ouverture de la campagne sur : <http://compteasso.service-public.fr>
- Une date limite de dépôt des dossiers est fixée et elle est non modifiable
- **Les thèmes porteurs sont les suivants :**
 - actions favorisant l'accès à la pratique sportive pour les filles
 - actions pour les publics socialement défavorisés
 - actions favorisant l'accès aux pratiques sportives pour les élèves porteurs de handicap
 - actions pour le développement d'activités nouvelles correspondant au projet de l'association sportive
 - actions favorisant la santé, la citoyenneté, la lutte contre la violence
 - acquisition de matériels spécifiques pour les élèves en situation de handicap
- **Les thèmes non retenus sont les suivants :**
 - achat de matériel sportif
 - voyage ou séjour
 - tout projet qui se résume au fonctionnement classique de l'association sportive (ex : développer le foot pour tous, aide pour participer à un championnat, formation des arbitres...)
- La réunion pour l'étude des dossiers et l'attribution des subventions est programmée au mois de mai

SUBVENTION DANS LE CADRE D'UN MÉCÉNAT

- Chaque AS peut solliciter un organisme, une entreprise , un fournisseur dont les orientations peuvent être en rapport avec le fonctionnement de l'AS

Partenariat # Mécénat

(dans le cadre d'un mécénat le mécène ne demande pas forcément de contrepartie ou de visibilité)

Adéquation nécessaire entre le projet de l'AS ou de l'action et l'organisme sollicité

Mettre le projet en valeur → ce que l'aide financière apportera de plus au projet)

Présenter un projet de budget cohérent et équilibré

Justifier l'utilisation des fonds versés



LES DEMANDES DE REMBOURSEMENT

Remboursement des frais de déplacement dans le cadre du district

- **Qui rembourse?**
Le district UNSS par l'intermédiaire du coordonnateur
- **Sur quelle base?**
Tarif et mode de remboursement fixés lors de l'assemblée générale du district.
- **Comment?**
Sur présentation des copies de facture ou d'achat de tickets transport

Remboursement des frais de déplacement dans le cadre du département

- **Qui rembourse?**
La direction départementale UNSS en décembre
- **Sur quelle base?**
Jusqu'à 0.10€ par km aller/personne
- **Comment?**
A partir de l'enregistrement des résultats et des feuilles de matchs

Remboursement des frais de déplacement dans le cas d'une participation au championnat de France

- **Qui rembourse?**
La direction départementale UNSS
- **Sur quelle base?**
Jusqu'à 60% des frais d'hébergement
Jusqu'à 30% des frais de transport
- **Comment?**
Sur présentation des copies de facture transmises à la direction départementale au plus tard 15 jours après la fin du championnat



LES LIENS UTILES

www.unss.org

Il s'agit du site de l'UNSS, on peut accéder à la partie « internet » ou à la partie « opuss » (Espace Numérique de Travail de l'UNSS).

<https://opuss.unss.org/>

Accès directement à Opuss pour pouvoir retrouver les informations sur les compétitions départementales, académiques ou nationales. Egalement pour faire l'affiliation de l'A.S., saisir les licences ainsi que les inscriptions aux compétitions.

<http://www.unsscreteil.org/>

C'est le site internet du service régional de l'Académie de Créteil. On y retrouve des informations et des reportages sur les rencontres dans l'académie.



<https://www.facebook.com/UNSS.93/>

C'est la page Facebook officielle de l'UNSS 93. Vous pouvez y retrouver tout ce qui fait l'actualité des A.S. de Seine-Saint-Denis :

- des reportages photos et vidéos sur les principales rencontres de district, les compétitions départementales et le suivi des équipes de Seine-Saint-Denis lors des compétitions académiques ou nationales
- des informations sur la vie des A.S. et sur l'UNSS

Comme nous ne pouvons pas être sur toutes les rencontres le mercredi après-midi nous comptons sur les professeurs d'EPS et les jeunes reporters pour nous envoyer des photos, vidéos et autres infos (soit par mail sd093@unss.org soit directement par message sur notre page Facebook).

N'hésitez pas à informer vos élèves de l'existence de cette page.



@UNSS93

C'est le compte twitter officiel de l'UNSS 93, pour suivre en direct en quelques lignes et quelques photos l'actualité du sport scolaire en Seine-Saint-Denis.



L'actualité des A.S. du 93 est sur Facebook

RETROUVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK
en faisant une recherche sur **UNSS Seine-Saint-Denis** ou **UNSS 93**



«LIKEZ» LA PAGE
pour suivre l'actualité du sport scolaire en Seine-Saint-Denis

COMMUNIQUEZ
avec nous et envoyez nous des photos ou vidéos de vos rencontres

